


SOUMETTRE UNE RÉCLAMATION

 **Courriel à reclamation@planmajor.ca**
Prenez une photo de votre facture ou numérisez-la

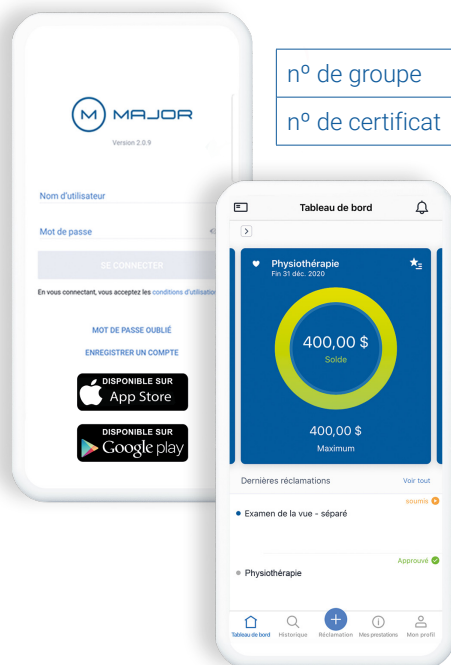
 **Directement chez le dentiste**
Utilisez l'ID numérique TELUS ADJUDICARE 34 / AUTOBEN

 **Application mobile ou portail web**
Connectez-vous à nos différentes plateformes

Lors de vos communications, veuillez indiquer: nom complet, matricule étudiant (DA) et numéro de groupe. Pour un remboursement plus rapide, veuillez inclure votre spécimen de chèque.

Les réclamations seront traitées après la fin de la période de modifications et de désistement. Le délai de traitement sera de 6 jours ouvrables suivant la réception.

APPLICATION MOBILE ET PORTAIL WEB



Téléchargez **Major Mobile** ou inscrivez-vous sur le **portail web**

- ✓ Réclamez en ligne
- ✓ Recevez vos relevés de prestations
- ✓ Consultez l'historique des réclamations

LE RABAIS- RÉSEAU

En conservant votre couverture, vous bénéficiez de tarifs préférentiels ou de rabais offerts par différents spécialistes.

Groupe visuel Iris

150\$ de rabais pour l'achat de lunettes de prescription

150\$ de rabais pour l'achat de lunettes de soleil de prescription

250\$ de rabais sur la correction de la vision au laser

Centres Dentaires Lapointe

10% de rabais sur les traitements offerts jusqu'à concurrence de 500\$

Énergie Cardio

80\$ de rabais sur l'abonnement annuel *Le Déterminé*

Nautilus Plus

75\$ de rabais sur l'abonnement annuel *Boomerang*

Clinique de Psychologie Québec

10% de rabais sur la première rencontre

Yoga Fitness

Abonnement à la plateforme en ligne pour seulement **17\$/mois**

Veuillez prendre note que les avantages du Rabais-Réseau peuvent changer sans préavis.



Consultez notre site internet pour d'autres rabais !

CONTACTEZ-NOUS

planmajor.ca
etudiant@planmajor.ca
1 877.976.2567



Plan Major
On parle vrai.

planmajor.ca
1 877.976.2567

AEECG |
**Association des étudiantes
et étudiants du Cégep
de Granby**

COMBINEZ VOS RÉGIMES

Régime d'assurance collective
complémentaire | **2021-2022**



PÉRIODE DE
COUVERTURE

1er septembre 2021

au 31 août 2022

Période de couverture complète si vous êtes étudiant-e à la session d'automne et d'hiver. Pour l'activation du régime, tous les frais institutionnels doivent être acquittés.

NUMÉROS IMPORTANTS

Numéro de certificat	matricule étudiant (DA)
Numéro de groupe-santé et dentaire	55992
Numéro de groupe-accident	SRG 9140579-006
Numéro de groupe-voyage	9426277-019
ID numérique-cabinet dentaire	TELU ADJUDICARE 34 / AUTOBEN

VISITEZ planmajor.ca

POUR PLUS DE DÉTAILS SUR VOTRE RÉGIME

COTISATION

Les cotisations sont facturées à même votre facture institutionnelle et doivent être acquittées avant de pouvoir recevoir un remboursement.

Les cotisations incluent, si applicables, les primes, les frais d'administration, les commissions, les réserves financières et les taxes qui peuvent se rattacher au régime.

SANTÉ COMPLÉMENTAIRE, DENTAIRE, ACCIDENT ET VOYAGE

Automne – 5 mois
1er septembre au 31 janvier **48 \$**

Hiver – 7 mois
1er février au 31 août **49 \$**

Total annuel **97 \$**

Ajout d'enfants **97 \$** / enfant
Même couverture que l'assuré-e

Lors de la période de modifications, vous pouvez faire l'ajout d'enfants à charge. Il suffit de compléter le formulaire disponible sur notre site internet et d'effectuer le paiement de la cotisation pour chaque enfant.

Les couvertures de votre régime sont offertes par:

Santé/dentaire: UV Assurance

Accident: AIG du Canada

Voyage: AIG du Canada



VOTRE COUVERTURE

Veillez prendre note que le régime n'inclut pas d'assurance médicaments.

SOINS DE SANTÉ | UV ASSURANCE 55992

Soins paramédicaux et oculaires

Chiropraticien-ne* Podiatre	25\$ / visite, max. combiné 200\$ / couverture	max. global 225\$ / couverture
Acupuncteur-trice Diététiste	25\$ / visite, max. combiné 150\$ / couverture	
Examen de la vue	30\$ / visite, 1 par 12 mois consécutifs	

Frais complémentaires

Chambre semi-privée (hospitalisation)	100% des frais - 35\$ / jour (max. 7 jours consécutifs par hospitalisation), max. 400\$ / couverture	max. combiné 600\$ / couverture
Ambulance (par voie terrestre)	70% des frais, max. 300\$ / couverture	
Tests sanguins (incluant les bilans de santé)	70% des frais, max. 100\$ / 12 mois consécutifs	
Auto-injecteur (épipen) - 2e payeur	60% des frais, max. 100\$ / couverture	
Location/achat de béquilles* ou chaise roulante non motorisée* (suite à un accident)	70% des frais, max. 100\$ / 12 mois consécutifs	
Soins infirmiers à domicile	70% des frais, max. 500\$ / couverture	

* Recommandation médicale requise



SOINS DENTAIRES | UV ASSURANCE 55992

Maximum global dentaire de 350\$ / couverture

Examen Nettoyage Radiographie Polissage	50% des frais (sous réserve des maximums prévus au contrat)	max. combiné 250\$ / couverture
Traitement des gencives Plombage (les plombages en composite (blanc) ne sont couverts que pour les dents antérieurs)	50% des frais	
Extraction des dents (incluant les dents de sagesse) Traitement de canal	70% des frais	

COUVERTURE ACCIDENT | COMPAGNIE D'ASSURANCE AIG DU CANADA SRG 9140579-006

Physiothérapeute	100% des frais, max. 300\$ / accident	max. global 10 000\$ / accident
Chiropraticien-ne	100% des frais, max. 300\$ / accident	
Chambre semi-privée	100% des frais, max. 5 000\$ / accident	
Ambulance	100% des frais, max. 5 000\$ / accident	
Services infirmiers privés	50\$ / heure, max. 5 000\$ / accident	
Fournitures médicales	Détails de la couverture sur notre site internet	
Soins dentaires	100% des frais, max. 1 000\$ / accident	
Service d'un professeur qualifié (reconnu par le ministère de l'Éducation)	20\$ / heure, max. 300\$ / accident	
Prestation pour frais institutionnels (incluant les frais de stage et de formation)	50% des frais, max. 500\$ / session	
Prestation en cas de décès, paralysie et/ou mutilation	Prestations pouvant aller jusqu'à 20 000\$	

COUVERTURE VOYAGE | COMPAGNIE D'ASSURANCE AIG DU CANADA 9426277-019

Urgences médicales à l'étranger	jusqu'à 5 000 000\$	Consultez le Passport Voyage
Durée du voyage hors province de résidence	max. 180 jours consécutifs	

Les renseignements fournis sont à titre indicatif, les clauses du contrat de couverture prévalent. Certaines limites d'âge peuvent s'appliquer. Un billet médical peut être requis et certains services doivent être rendus par un professionnel reconnu. Il est important de valider l'existence d'autres couvertures et de les comparer.

MODIFICATIONS DE COUVERTURE

Lors de la période de modifications, il est possible de vous désister de l'assurance et d'ajouter des enfants à charge. Vous ne pourrez pas vous retirer de votre régime à l'hiver si vous l'avez conservé à l'automne.

Périodes de désistement et de modifications

Étudiant-e inscrit-e à l'automne | **28 août** —> **19 septembre**

Nouvel-le étudiant-e inscrit-e à l'hiver | **28 janvier** —> **19 février**

Adhésion et procédure de désistement

L'inscription au régime est automatique. Il est possible de se retirer du régime durant la période de désistement directement sur notre site internet. Le retrait doit être effectué au début de chaque année académique et il n'est pas possible de se retirer partiellement du régime.

Dans le cas d'un désistement, Plan Major remboursera votre cotisation au régime dans les deux semaines suivant la fin de la période de désistement.

COMBINEZ VOS RÉGIMES

Il est possible de coordonner votre régime avec celui de votre employeur, votre conjoint-e et vos parents. Renseignez-vous!

PROGRAMME D'AIDE ÉTUDIANT

Ce service confidentiel vous permet d'obtenir de l'assistance et de l'information diversifiée. Ainsi, vous pouvez recevoir du **soutien psychologique**, ou encore des conseils pour votre santé et votre organisation budgétaire.

Inscrivez-vous au portail web et téléchargez l'application mobile pour avoir accès aux consultations, à un centre de documentation, à des conseils et bien plus ! Plus de détails sur planmajor.ca

